

Réunion du conseil de surveillance et de l'assemblée générale du holding Al Omrane

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 24-07-2008 00:00:55

Le holding d'aménagement Al Omrane a tenu, mercredi à Rabat, une réunion de son Conseil de surveillance et de l'assemblée générale ordinaire du groupe, sous la présidence du Premier ministre, M. Abbas El Fassi.

Selon un communiqué de la Primature, M. El Fassi a mis en relief, dans une allocution prononcée à cette occasion, le rôle joué par le holding dans la mise en œuvre de la politique nationale de logement et d'urbanisation, notant que ce secteur connaît une dynamique sans précédent, grâce à la Haute Sollicitude et aux Hautes Directives de SM le Roi Mohammed VI.

Il a souligné que les mesures incitatives prises en faveur de cette activité (mobilisation de l'assiette foncière, caisse de garantie de logement, mécanismes de financement et exonérations fiscales, etc.) ont permis l'accélération du rythme de construction des logements économiques qui sont passés de 30.000 unités en 1998 à 100.000 en 2007, prévoyant d'atteindre une moyenne annuelle de 150.000 unités entre 2008-2012.

Parmi les autres manifestations de l'embellie du secteur, le Premier ministre a cité l'augmentation du montant des crédits alloués (plus de 100 milliards de dirhams en 2007 contre 73 milliards une année auparavant) et la hausse de la consommation du ciment (12,2 millions de tonnes, une progression de 12,6 pc par rapport à 2006).

Le processus de réforme des établissements publics d'habitat, qui a abouti à la création du holding Al Omrane, a eu un impact sur les résultats obtenus par le groupe, en premier lieu l'augmentation des investissements (6,61 milliards de dirhams en 2007, contre 2,5 milliards en 2005), ce qui le place à la tête des établissements publics en termes d'investissement, a indiqué le Premier ministre.

Le projet de contrat-programme soumis pour approbation sera un moyen opérationnel et transparent pour la traduction dans les faits des objectifs du programme gouvernemental en la matière, notamment l'éradication des habitations insalubres, la production de logements économiques (surtout à faible coût) et des habitations destinées aux classes moyennes et l'encouragement de la construction de logements dans le milieu rural, a-t-il poursuivi.

Tout en invitant les responsables d'Al Omrane à fixer les objectifs stratégiques du groupe, le Premier ministre les a incités à persévérer dans le processus de réforme pour que cet établissement puisse s'acquitter de son rôle et de ses missions stratégiques, notamment à travers l'encadrement de ses filiales, la poursuite de la révision de la charte des valeurs partagées, du système informatique et des

règles comptables dans la perspective d'une introduction à la bourse et sur le marché financier.

Le Premier ministre a insisté, par ailleurs, sur l'innovation et la recherche des moyens efficaces pour le traitement de la problématique du logement aux niveaux quantitatif et qualitatif, appelant à encourager les petits et moyens promoteurs en leur facilitant l'accès aux lotissements aménagés par Al Omrane et à accorder une attention à la dimension sociale dans les opérations du groupe.

Le président du directeur du holding Al Omrane, M. Najib Laraichi Badaoui, a, pour sa part, présenté un exposé sur les réalisations du groupe en 2007, le contrat-programme 2008-2012, le plan d'action 2008, le programme prioritaire et le bilan financier et comptable pour le même exercice.

Lors de cette réunion, le Conseil de surveillance a adopté les procès-verbaux des réunions du 23 août 2007 et 22 janvier 2008, le plan d'action 2008, le budget de fonctionnement et d'investissement pour la même année et le contrat-programme 2008-2012 entre l'Etat et le groupe, tout en poursuivant l'examen de ce projet avec le ministère de l'Economie et des Finances.

Le Conseil, qui a approuvé les comptes du holding pour 2007 tels que présentés par le directoire devant l'assemblée générale, a aussi donné son accord de principe pour l'ouverture de deux nouvelles filiales, à savoir la société d'aménagement Lakhyayta et la société d'aménagement Melloussa, ainsi que pour le lancement d'une société mixte entre l'Etat et la Compagnie Générale Immobilière, filiale de la Caisse de dépôt et de gestion (CDG), en vue de développer le nouveau pôle urbain Al Aroui.

De son côté, l'assemblée générale a notamment adopté les comptes 2007 et l'attribution du produit net pour le même exercice.

Cette réunion s'est déroulée surtout en présence du ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace, M. Ahmed Toufiq Hjira, de la ministre du développement social, de la famille et de la solidarité, Mme Nouzha Skalli, et du directeur de la CDG, M. Mustapha Bakkouri.

MAP